

Léon Dion (1923-1997)

Politologue, département des sciences politiques, Université Laval

(1979)

“Québec ou l'émergence d'une formule politique alternative”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web: <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de l’article de :

Léon Dion,

“Québec ou l’émérgence d’une formule politique alternative”.

Un article publié dans **Le système politique québécois**, chapitre 25, pp. 537-555. Recueil de textes préparé par Édouard Cloutier et Daniel Latouche. Montréal : Éditions Hurtubise HMH, 1979, 555 pp. Collection: L’homme dans la société.

[Autorisation formelle accordée, le 30 mars 2005, par Mme Denise Dion, épouse de feu M. Léon Dion, propriétaire des droits d’auteur des œuvres de M. Léon Dion, de diffuser la totalité des œuvres de M. Léon Dion, politologue.]

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman 14 points.

Pour les citations : Times New Roman 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

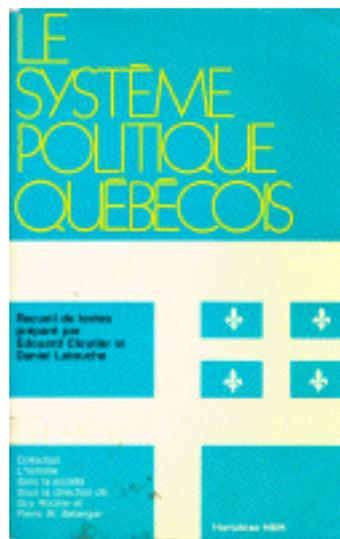
Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5’’ x 11’’)

Édition complétée le 31 août 2005 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec.



Léon Dion (1979)

“Québec ou l’émérgence
d’une formule politique alternative”



Un article publié dans **Le système politique québécois**, chapitre 25, pp. 537-555. Recueil de textes préparé par Édouard Cloutier et Daniel Latouche. Montréal : Éditions Hurtubise HMH, 1979, 555 pp. Collection: L'homme dans la société.

Table des matières

Introduction

1. [1960-1965](#) : la « révolution tranquille »
2. [1965-1970](#) : *la réapparition du nationalisme et l’émérgence de nouvelles forces sociales*
3. [1970-1973](#) : *la crise d’octobre et le réalignement des éléments progressistes*

Lectures recommandées

Léon Dion (1979)
“Québec ou l’émérgence d’une formule
politique alternative”.

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Léon Dion est professeur au département de science politique de l’Université Laval. Ses principaux intérêts de recherche comprennent les idées et la théorie politique, les forces politiques et l’évolution socio-politique des pays occidentaux. Il a publié *Les groupes et le pouvoir politique aux États-Unis*, Québec, Presses de l’Université Laval, 1965 ; *Le Bill 60 et la société québécoise*, Montréal, HMH, 1967 ; et *Société et politique*, Tome I : *La vie des groupes* ; Tome II : *Fondements de la société libérale* ; Tome III : *Dynamiques de la société libérale*, Québec, Presses de l’Université Laval, 1971-1972.

Micheline DeSève est chargée d’enseignement au département de sociologie de l’Université Laval. Elle a dirigé plusieurs recherches au département de science politique de la même université. Elle s’intéresse aux mouvements sociaux, aux groupes populaires et à la théorie du changement social.

Leur contribution traite des répercussions du processus de rationalisation des directionnels de l’État sur la politisation des activités des collectivités québécoises. Cette politisation s’est manifestée dans le déplacement du foyer d’identité culturelle des Québécois et dans la transformation de la question nationale québécoise en question sociale. Leur essai fait appel à divers documents gouvernementaux, à des textes politiques ainsi qu’à des études antérieures. Ils utilisent une grille pour classifier les communautés selon leur type de rapport avec le système politique.

Le Québec est entré dans une phase active de bouleversement social et politique depuis bientôt quinze ans. Une population dont les conditions objectives d'existence avaient évolué sans entraîner de changement correspondant dans sa mentalité s'est vue soudain forcée par ses dirigeants politiques de réaliser l'ampleur de son inadaptation à un milieu de vie résolument urbain et fortement industrialisé et de combler rapidement ce décalage. Même si l'équipe libérale, pendant la campagne électorale de 1960, s'était appuyée sur un programme d'inspiration foncièrement ruraliste et agriculturiste, ce programme manifestait toutefois une volonté nouvelle de moderniser les rouages de fonctionnement de l'État et de saisir l'initiative en matière de politiques de développement économique et social, ce qui devait déclencher un mouvement de réforme dont il est permis de penser qu'il déborda largement ses initiateurs. En effet, le processus de rationalisation des mécanismes directionnels d'un État bureaucratique moderne asséna un véritable choc culturel à la communauté dans son entier, Ces mutations n'allèrent pas sans susciter de fortes tensions ni sans entraîner des conséquences inattendues dont les plus notables furent la résurgence du mouvement nationaliste au Québec et la formation de mouvements populaires de toutes sortes.

Nous nous proposons de retracer brièvement l'historique de ce processus et surtout d'en examiner les répercussions au niveau de la politisation de l'activité des collectivités aussi bien organiques que non organiques dans la société québécoise des années 70. Par collectivités organiques, nous entendons désigner ces formations sociales ou politiques reconnues officiellement par le système politique établi et qui entretiennent des rapports avec lui par l'entremise de mécanismes d'interaction institutionnalisés. Par collectivités non organiques, nous qualifions plutôt ces formations sociales ou politiques qui opèrent en dehors de toute reconnaissance officielle et qui peuvent être simplement ignorées ou encore réprochées par les autorités politiques en place selon le nombre de leurs partisans ou la vigueur de leurs méthodes. À l'intérieur de chacun des types, nous introduisons un second critère de classement, celui du degré d'acceptation ou de rejet du système politique établi, ce qui nous amène à partager les collectivités selon quatre types distincts. Le premier comprend les collectivités organiques inconditionnelles ou ces collectivités qui non seulement sont intégrées aux rouages de fonctionnement du système politique

établi mais partagent ses valeurs et poursuivent des objectifs compatibles avec les siens. Le second caractérise les collectivités organiques conditionnelles ou ces collectivités également intégrées au système en place et qui acceptent de jouer selon les règles établies mais qui souhaitent transformer radicalement, de l’intérieur, le système actuel et visent par leur action à l’instauration d’un système politique de remplacement. Le troisième rassemble ces collectivités non organiques conditionnelles qui ne bénéficient pas d’une reconnaissance politique officielle mais ne rejettent pas, en principe, l’idée même de leur intégration possible dans des conditions plus favorables aux rouages du système en place ; leur marginalité est en quelque sorte accidentelle et souvent provisoire. Enfin, le quatrième type regroupe les collectivités non organiques inconditionnelles ou ces collectivités qui adhèrent à un système politique de remplacement et, persuadées de l’impossibilité de parvenir à un accord avec le système actuel, refusent d’entretenir des rapports institutionnels avec lui et oeuvrent de l’extérieur à son renversement, qu’elles aient ou non pour cela recours à des procédés illégaux ou à l’usage de la violence. Le tableau 1 exprime graphiquement ces diverses positions adoptées par les collectivités en rapport avec le système politique en place.

Il est à noter que l’établissement de rouages socio-politiques parallèles peut aussi bien provenir de l’incapacité des organisations institutionnalisées de canaliser vers le système politique des aspirations (demands) particulières que de la marginalité même des exigences formulées et de l’impossibilité de les satisfaire dans le cadre du système établi ¹. Il est toutefois essentiel de ne pas enfermer l’analyse à l’intérieur du système politique actuel et de la mener plutôt dans le sens du système politique de référence, ce qui laisse place à la perception des formules politiques de remplacement et rompt l’assimilation fréquente entre déviance et irrationalité ou entre marginalité et incohérence des besoins exprimés.

¹ Sur ce point, voir Léon Dion et Micheline De Sève, *Cultures politiques au Québec : Document de travail théorique*, Québec, 1972. (miméographié).

Tableau I
 Degré d'institutionnalisation des collectivités

Type de communautés	Position par rapport au système politique actuel	
	Inconditionnelle	Conditionnelle
organique	1) intégration consentie	2) intégration tactique
Non organique	3) mise en retrait volontaire	4) mise en retrait subie

Dans le but de mieux comprendre le climat d'agitation sociale qui règne au Québec depuis quelques années - et dont la dernière manifestation importante remonte à l'emprisonnement pour un an des chefs de trois grandes centrales ouvrières, la Confédération des syndicats nationaux, la Fédération des travailleurs du Québec et la Centrale de l'enseignement du Québec, dans la première semaine de février 1973 - nous tenterons de démêler les rapports complexes qu'entretiennent les collectivités organiques ou non organiques entre elles et avec l'État, et plus spécifiquement de comprendre comment même des collectivités organiques peuvent être amenées à renoncer à leur statut d'interlocuteur privilégié des agents politiques en place pour affirmer leur volonté de « casser le système » et s'instituer les porteurs d'un mouvement politique radical destiné à substituer au système actuel un système de remplacement ².

La montée de la contestation et l'émergence de mouvements spontanés de protestation ne sont pas un phénomène propre au Québec. Au cours des années 50, la formule polyarchique, qui consacre l'adhésion des individus et des groupes à la règle de la majorité et suppose que, pour l'ensemble des enjeux politiques, il n'existe ni majorité ni minorité permanentes, semblait en voie de s'implanter dans bon nombre de sociétés libérales ³. Mais la négation de conflits irréductibles et l'affirmation de la ca-

² Témoin le retrait de la CEQ de tous les comités consultatifs auprès de divers organismes gouvernementaux sur lesquels elle siégeait jusqu'en 1972.

³ Au Québec toutefois, le respect des formes de la démocratie polyarchique s'associait au maintien d'une mentalité traditionnelle (qui s'exprimait par un paternalisme bienveillant à l'endroit des ci-

pacité d'harmoniser les intérêts de toutes les composantes sociales d'une communauté traduisaient l'insensibilité aux aspirations des couches sociales les plus défavorisées et illustraient l'absence de mécanismes permettant d'acheminer vers les instances compétentes des demandes non orthodoxes ou simplement « dysfonctionnelles ». L'expression de « fin des idéologies », forgée durant cette décennie, masquait la croissance des formidables tensions qui menèrent à l'éclatement de la révolte contre des inégalités sociales tenaces dans des sociétés aussi avancées et apparemment protégées contre ces débordements « propres » aux sociétés « sous-développées » que les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne ou le Canada.

Au Québec, le phénomène est d'autant plus intéressant à étudier qu'il présente des dimensions plus complexes, combinant la difficulté d'assurer le fonctionnement adéquat des mécanismes d'interaction entre le système social et le système politique (partis politiques, groupes d'intérêt, média de communication et conseils consultatifs) en régime libéral, à celles résultant d'une transformation soudaine des mentalités et d'une réévaluation par une population de son identification aussi bien sociale que politique.

En effet, aux tensions créées par la prise de conscience de l'incapacité d'un régime libéral de type *Welfare State* de résoudre des clivages sociaux récurrents, comme la paupérisation relative de larges couches de la société, s'ajoutait la révision d'une idéologie nationaliste séculaire et la rédéfinition de sa communauté politique de référence par une population amenée à se saisir en tant que société globale et non plus comme partie intégrante d'une communauté plus large. C'est ainsi qu'à côté d'une « nation » canadienne-française sans identité autre que culturelle émergea un second support d'identification nationale - politique cette fois - celui de « l'État » québécois. Deux grandes questions guideront notre investigation : en premier lieu, nous nous interrogerons sur l'origine et la signification de ce déplacement du foyer d'identité culturelle des Québécois ; en second lieu, nous chercherons à expliquer comment la question nationale tend maintenant à déboucher sur la question sociale, ou comment les préoccupations majeures d'une fraction imposante des partisans du mouvement en faveur de la souveraineté politique du Québec ont pu glisser

toyens soumis aux autorités en place) et autoritaire (alliant sanctions juridiques et condamnations morales à l'endroit des insoumis).

d'une valorisation de l'indépendance comme finalité ultime à une évaluation stratégique de celle-ci comme une étape à franchir, d'une simple modalité d'action autorisant le passage d'un régime à un autre et non plus seulement d'un système politique à un autre.

Nous découperons la période étudiée en trois phases : une première phase (1960-1965) où l'État devient le promoteur du développement économique et social et incarne la volonté de modernisation des institutions politiques et sociales, une seconde phase (1965-1970) où commencent à se manifester les tensions entre des groupes sociaux formulant des exigences contradictoires et où le système politique tente de revenir à un rôle plus passif d'arbitre plutôt que d'initiateur du changement ; enfin une dernière phase (1970-1973) où se dessine l'émurgence de mouvements sociaux nettement polarisés et de plus en plus hostiles au système et même au régime politique sous sa forme actuelle. Ce découpage ne peut que cloisonner arbitrairement l'évolution historique réelle, aussi serions-nous malvenus de nier l'existence d'inévitables chevauchements entre ces périodes.

1. 1960-1965 : la « révolution tranquille »

[Retour à la table des matières](#)

Le bouleversement rapide de ses institutions que connut le Québec au début des années 60 ne provint pas d'une mutation brusque de son environnement social et économique. L'explication en est plutôt à rechercher du côté de la sensibilisation des dirigeants politiques et d'une part croissante de l'électorat aux besoins nouveaux créés par la nécessité de s'adapter aux conditions de gestion d'une économie moderne. Il s'agissait de l'enregistrement d'un état de fait : le déplacement de la population vers les villes ayant accentué les répercussions d'une industrialisation du système économique, commencée pendant les années 30 et dont la prédominance devait s'affirmer après la seconde guerre mondiale. Le gonflement des effectifs urbains, en particulier dans la région montréalaise, facilita

l'éclatement des cadres culturels de la société traditionnelle devenus trop étroits pour contenir les aspirations à la modernité des classes montantes. En effet, bien avant 1960, de nouvelles élites, ayant reçu une formation universitaire en sciences humaines et diffusant leur pensée par l'intermédiaire de nouveaux média électroniques avaient commencé de battre en brèche l'ordre établi. L'accession au pouvoir du Parti libéral sous la direction de Jean Lesage et de son « équipe du tonnerre » en juin 1960 leur permettrait de mettre en pratique leurs idées concernant l'accroissement des responsabilités de l'État, son intervention directe dans des secteurs clés de l'économie et de la culture, et la rationalisation de la gestion administrative.

La constitution d'un État fort, appuyé sur une professionnalisation de la fonction publique et l'adhésion à l'idéologie du *Welfare State* répondait aux besoins de concertation et de contrôle des rouages d'une société libérale avancée. C'est ainsi que le système politique assumait un rôle moteur par rapport à l'évolution du système social. Qu'il suffise ici de mentionner quelques événements marquants comme la nationalisation de l'électricité en 1962 ; la création en 1963 - dans le cadre d'une entente fédérale provinciale - du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec, première tentative de planification au niveau de développement régional ; la création d'un ministère de l'Éducation en 1964 pour remplacer l'ancien Département de l'Instruction publique placé sous tutelle ecclésiastique et unifier l'administration d'un secteur qui en 1961 relevait de treize services administratifs différents, l'institution d'une série de corporations économiques publiques : Caisse de dépôts, Société générale de financement, et plus tard, SOQUEM, SOQUIP, REXFOR, SOGEFOR, etc., et enfin la mise en application de programmes d'allocations sociales fondés sur des critères impersonnels d'attribution, ce qui eut pour effet de les soustraire à l'attribution par favoritisme partisan, jusque là une voie royale de redistribution des biens et services gouvernementaux.

Il est remarquable que, pendant cette phase euphorique de la révolution tranquille, le gouvernement, loin d'être à la remorque des demandes habituellement transmises par les collectivités organiques qui assument le rôle de mécanismes d'acheminement des *input* du système social vers le système politique, les prévint habilement. Il prit l'initiative d'élaborer des politiques destinées à satisfaire les besoins de la population tels qu'il les évaluait dans sa propre analyse de la situation ; ses politiques ne s'inspi-

raient plus du contenu des seules aspirations médiatisées par les agents sociaux officiellement investis de cette fonction de représentation et d'expression des volontés populaires. Ce dynamisme sans précédent du système politique québécois allait en fin de compte ébranler les fondements mêmes de l'ordre social. Et ceci de multiples façons. Ainsi, il romprait les anciennes digues protectrices comme en font foi l'insondable crise religieuse que traverse aujourd'hui le Québec, associée à la diminution progressive de l'influence politique des notables et à l'effondrement des assises électorales d'un conservatisme appuyé par une majorité de comtés ruraux. De plus, il faudrait recenser les difficultés créées par les effets non intentionnels de l'utilisation sur une large échelle de techniques d'animation sociale et la mobilisation de nouvelles catégories d'agents sociaux. Enfin, il faudrait tenir compte de l'effet de résonance de l'affrontement pour le partage des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial.

En effet, très tôt « l'État québécois » devait se heurter aux sérieuses difficultés créées par le partage des juridictions et le dédoublement des fonctions entre les deux paliers de gouvernement fédéral et provincial. Et ce, d'autant plus que le gouvernement canadien avait envahi des champs de compétence provinciale au moment de la guerre 1939-45 et assumé une fonction de suppléance en l'absence de politiques économiques et sociales concertées sous le régime Duplessis. Plusieurs ne tardèrent pas à dresser un bilan négatif des conflits de juridiction opposant l'une et l'autre administration gouvernementale, ce qui facilita la résurgence du mouvement nationaliste. Ce dernier fut ranimé par l'Alliance laurentienne d'abord, à la fin des années cinquante, et par la fondation ensuite, en septembre 1960, du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) par une poignée d'ex-fonctionnaires fédéraux, quelques professionnels et des intellectuels déçus de leur expérience personnelle de contact avec des milieux anglophones ⁴.

Les premières manifestations de terrorisme du *Front de libération du Québec* (F.L.Q.) en juin 1963 furent une tentative désespérée de quelques dissidents des mouvements séparatistes officiels pour éveiller une population fort indifférente dans l'ensemble à son état d'assujettissement poli-

⁴ Sur ce point, voir l'article de Gilles Dostaler, « Le RIN, un parti de gauche ? », *Parti Pris*, vol. 4, no 5-6 (1967), pp. 17-32.

tique et économique que les leaders nationalistes assimilaient avec un statut de « colonie »⁵. Des bombes furent déposées dans des boîtes aux lettres de la ville de Westmount et certaines explosèrent. Cette manifestation de romantisme révolutionnaire qui coûta la vie d'un homme et causa la mutilation d'un autre indigna plus qu'elle ne convainquit mais, si elle échoua totalement à mobiliser la masse du peuple, elle réussit à forcer l'émergence du séparatisme comme enjeu politique. Dès ce moment, la question du statut du Québec dans la confédération canadienne ne cesserait d'être au centre des préoccupations des leaders politiques et sociaux et des citoyens les plus politisés.

2. 1965-1970 : la réapparition du nationalisme et l'émergence de nouvelles forces sociales

[Retour à la table des matières](#)

Apparemment, la transition d'un système politique libéral de type laissez-faire, fortement marqué par l'attachement à des schèmes culturels traditionnels, à un système de type *Welfare State* s'était réalisée aisément. Et ce, d'autant plus qu'elle permettait de résoudre les tensions provoquées par le maintien artificiel de mécanismes politiques convenant à la régulation d'une société préindustrialisée à une société depuis longtemps entrée dans l'ère industrielle, et même à certains égards post-industrielle. Cependant, l'investissement soudain du personnel politique dans son rôle de définisseur des valeurs collectives de la communauté eut pour effet de plonger dans le désarroi les élites cléricales et les notables jusque-là étroitement associés pour assumer cette fonction de légitimation symbolique de toute activité aussi bien politique qu'économique ou culturelle. Ceci provoqua un état d'anomie dans les milieux conservateurs qui ne tardèrent pas à réagir contre un « gigantisme politique » qu'ils ressen-

⁵ Une étude récente du nationalisme québécois fonde cette évaluation normative sur une argumentation scientifique : Henry Milner and Sheilagh Hodgins Milner, *The Decolonization of Quebec*, Toronto, McClelland et Stewart, 1973.

taient comme une menace directe à leur intégrité culturelle ⁶. La flambée de popularité du mouvement créditiste au Québec aux élections fédérales de 1962 et le retour au pouvoir de l'Union nationale sous Daniel Johnson en 1966 peuvent s'interpréter en fonction de ce contexte de résistance au changement ⁷.

La bataille menée autour du bill 60 et de l'institution d'un ministère de l'Éducation en 1964 fut le dernier grand moment de l'effort d'affirmation politique du gouvernement libéral. Dès 1965, « l'équipe du tonnerre » se voyait débordée par les exigences croissantes de gestion d'une administration de plus en plus lourde ; déjà « l'opération 55 », entreprise par le ministère de l'Éducation Paul-Gérin Lajoie, visant à démocratiser l'enseignement public au secondaire relevait moins du législatif que d'une opération essentiellement administrative. Il s'agissait dorénavant d'assurer la réalisation concrète du programme de rénovation plus que d'inventer de nouveaux projets. Les technocrates prenaient la suite des législateurs. Ils tenteraient de rétablir les circuits normaux - au sens sociologique du terme - d'interaction entre le système social et politique en multipliant commissions consultatives et conseils spécialisés auprès des principaux services ministériels.

Puisqu'il s'agit moins pour nous de comprendre l'évolution des rapports entre le gouvernement et les collectivités organiques comme telles, que de discerner l'émergence d'une voie politique alternative, nous nous efforcerons plutôt ci-après d'expliquer la montée des groupes populaires au Québec et le foisonnement des collectivités non organiques après 1965. Car, au moment même où, par suite de son attitude résolument progressiste, le gouvernement libéral achevait de s'aliéner des collectivités organiques soucieuses de maintenir leurs privilèges, commençait à se faire entendre la voix des déshérités et surgissaient dans les quartiers populaires des grandes villes des comités de citoyens décidés à revendiquer leur droit au travail, leur droit à l'éducation, leur droit au logement, etc. À

⁶ L'histoire d'un des épisodes les plus significatifs de ce combat d'arrière-garde est retracée dans Léon Dion, *Le Bill 60 et la société québécoise*, Montréal, HMH, 1967.

⁷ Sur ce thème, voir Vincent Lemieux, « Les dimensions sociologiques du vote créditiste au Québec », *Recherches sociographiques*, 6 (1965), pp. 181-195 ; Maurice Pinard, *The Rise of a Third Party : A Study in Crisis Politics*, Toronto, Prentice-Hall, 1971 ; et Michael B. Stein, *The Dynamics of Right-Wing Protest : Political Analysis of Social Credit in Québec*, Toronto, University of Toronto Press, 1973.

titre d'indication, qu'il suffise de mentionner qu'entre 1960 et 1968-69, le nombre de cas d'assistance sociale était passé de 27,000 à 121,000 ⁸. Il ne faudrait pas inférer de cette augmentation un appauvrissement brusque d'un nombre croissant de citoyens ; l'accroissement provient plutôt de la volonté de l'État d'assumer la charge des laisses pour compte de la société.

Deux facteurs peuvent être tenus pour responsables de cet éveil à un mode de participation politique active des citoyens jusque là enclins à déléguer à d'autres le soin de défendre leurs intérêts ou qui, surtout, honteux de leur identité sociale spécifique, s'étaient murés dans leur isolement ou dans leur impuissance. Il faut rechercher la première raison de l'irruption sur la scène politique de cette nouvelle catégorie d'agents sociaux dans la mutation culturelle corollaire à l'effondrement des cadres de la société traditionnelle. La misère n'était plus associée à la fatalité mais dénoncée comme une injustice et la preuve de la faillite du régime à réduire les inégalités sociales. Le fameux appel à la « résignation chrétienne », cette arme ultra-puissante qu'utilisèrent le clergé et les élites laïques pour maintenir la docilité de tant de générations de Québécois, avait perdu sa force.

Ce changement de mentalité dépassa le stade des attitudes pour atteindre celui des comportements par suite de l'introduction d'un second facteur : celui de l'intervention d'animateurs spécialement entraînés et formés pour éveiller à la participation des classes de citoyens jusque là passives ou indifférentes. Ces spécialistes des sciences sociales, en plein essor depuis le début de la décennie, étaient chargés de faciliter l'acceptation par la population des mesures politiques progressistes. Leur rôle consistant à amener des gens d'un même milieu à définir eux-mêmes leur situation et à élaborer collectivement des solutions à leurs problèmes, transmises ensuite pour examen aux experts et aux fonctionnaires du gouvernement ou à des échelons supérieurs du processus de consultation.

Cette méthode fut d'abord utilisée par les experts du Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) qui s'en servirent dès 1963 comme technique de consultation pour connaître les besoins réels de la popula-

⁸ Selon les chiffres mentionnés par Jean-Claude Leclerc, « Les milieux populaires de Montréal ont-ils un avenir politique », dans *Le Québec qui se fait*, Montréal, HMH, 1971, pp. 239-244.

tion avant d'élaborer leur Plan de développement régional. Prenant la suite, d'autres organismes comme le Plan de réaménagement social et urbain (P.R.S.U.), organisme de recherche et d'animation sociale, et le Conseil des oeuvres agissant l'un et l'autre dans le cadre du Montréal métropolitain ; la Compagnie des jeunes Canadiens et l'Action Sociale Jeunesse, dont les « volontaires » étaient dispersés dans plusieurs villes, ne tardèrent pas à emprunter cette technique et, à compter de 1965, engagèrent leurs propres animateurs pour diffuser ce mode d'intervention sociale.

Mais dès lors, leur action de conscientisation des aspirations des classes populaires prenait un sens différent :

It was no longer a question of a context of planning or of regional development, but of an attempt to find an answer to the disorganization that prevails among the working-class in the large urban centers ⁹

Les citoyens eux-mêmes reprenaient cette technique à leur compte et, échappant au contrôle d'animateurs payés par l'État, engageaient leurs propres coordonnateurs et apprenaient à s'exprimer par leurs propres moyens. Négligent d'emprunter des canaux institutionnalisés, ils créaient leurs propres structures organisationnelles, parallèlement au réseau des groupes d'intérêt et des structures établies.

Ce mouvement naissant trouva un support additionnel ou même provoqua un réalignement correspondant chez les principales centrales syndicales ouvrières. L'ouverture d'un deuxième front de lutte sur la consommation par la Confédération des syndicats nationaux (CSN) en 1968 vint témoigner de cet éveil à des préoccupations sociales plus larges d'unions ouvrières jusque-là attachées à une conception plus proche du syndicalisme d'affaires que du syndicalisme de contrôle. Mais il serait faux de parler dès ce moment de radicalisation du mouvement ouvrier. Il s'agissait bien plutôt de ce que des spécialistes de la sociologie du travail ont qualifié très justement de « politisation apolitique », « c'est-à-dire un sentiment croissant des composantes politiques et économiques des pro-

⁹ Michel Blondin, « Animation sociale » dans James A. Draper, (ed.), *Citizen Participation : Canada*. Toronto, New Press, 1971, p. 165.

blèmes sociaux, associé à la volonté de rester indépendant du jeu des forces politiques, des partis et des doctrines idéologiques »¹⁰.

La création d'Associations coopératives d'économie familiale (ACEF) vouées à l'éducation et à la défense des intérêts des consommateurs provenait de cette même sensibilisation aux problèmes posés par l'endettement des familles et la difficulté de gérer son budget dans une société moderne. En effet, l'attrait des biens de consommation d'utilité secondaire et l'augmentation du coût de la vie en général livraient aux compagnies de finance des chefs de famille endettés de façon chronique, et ce, aussi bien dans les nouvelles classes moyennes que dans les milieux défavorisés.

Entre 1963 et 1968, les comités de citoyens, associations de locataires, associations de parents des quartiers défavorisés, se multiplièrent à Montréal, Québec, Hull, Joliette, St-Jérôme, etc. Le 19 mai 1968, des militants d'une vingtaine de ces comités se réunissaient dans une école du quartier St-Henri, à Montréal, pour discuter de leurs problèmes communs et compter leurs rangs. Ils restaient opposés à la constitution d'une organisation structurée qui puisse les chapeauter mais se proposaient d'entretenir dorénavant des relations plus suivies. Leur but était de développer un réseau de solidarité entre « citoyens de seconde zone » ; ils parlaient de politiser leur action mais demeuraient jaloux de leur autonomie, conquise de trop fraîche date pour être si tôt abandonnée.

Mais ces collectivités, pour être non organiques, n'en étaient pas pour autant hostiles au système politique établi. Elles se classaient nettement comme non organiques conditionnelles, leur projet relevant d'une intention plus réformiste que radicale. Ce qu'elles réclamaient, c'était d'être introduites de plein pied au nombre des mécanismes d'interaction du système social et du système politique et d'être reconnues au même titre que les autres interlocuteurs du gouvernement. Il s'agissait d'un mouvement de revendication en faveur des citoyens les plus démunis et non pas d'un mouvement visant à renverser le régime. Cependant, ces luttes locales, essentiellement défensives débouchèrent sur un projet politique collectif, celui de s'emparer du pouvoir municipal à Montréal ou, à tout le moins,

¹⁰ Alain Touraine, Bernard Mottez, « Classe ouvrière et société globale », dans Georges Friedmann et Pierre Naville, *Traité de sociologie du travail*, Paris, Colin, 1964, 2, p. 263.

d'élire des échevins en provenance des milieux défavorisés. Ce fut l'origine du FRAP (Front d'action politique des salariés de Montréal), parti politique soutenu par les centrales syndicales ouvrières, de plus en plus préoccupées d'assumer la défense des non syndiqués comme celle de leur propres membres.

Fondée en 1970 après un an de délibérations et de préparation, cette collectivité organique conditionnelle s'appuyait sur quelques comités d'action politique (CAP) déjà existant et se donnait pour tâche de multiplier ces éléments d'un réseau de formations politiques oeuvrant au niveau de chaque quartier populaire en collaboration étroite avec les divers comités de citoyens et autres groupes populaires. L'objectif était de transformer le système de l'intérieur en changeant la qualité des représentants municipaux plutôt qu'en bouleversant les règles du jeu elles-mêmes. Pour ce, ses partisans se proposaient d'utiliser des modes d'action intégratifs comme la présentation de candidats aux élections et ne pensaient recourir qu'exceptionnellement à des modes plus divisifs, comme des occupations de locaux, mais en évitant d'user de moyens violents ¹¹. De fait, si certaines manifestations tournèrent mal, ce lut plus souvent dû à la propension des policiers à utiliser leurs matraques en réponse à des provocations « verbales » ... ou à la promptitude des autorités en place à associer toute manifestation de violence à l'intervention du FRAP lors même que celui-ci était parfaitement étranger à leur éclatement.

Pendant cette période, une poignée de terroristes du Front de libération du Québec (F.L.Q.) réussirent à faire peser une menace endémique sur le système politique. Malgré leur petit nombre, ces apprentis révolutionnaires créèrent un état de méfiance généralisé et désignèrent à la vindicte des citoyens alarmés les « gauchistes » de toute condition. Indépendamment du F.L.Q. divers mouvement contribuaient à entretenir ce climat générateur de violence. Sans poser des bombes, mais en utilisant largement « l'appel à la bombe » pour affoler la direction et supprimer les cours pendant la fouille des édifices, des étudiants des CEGEP et des universités, révoltés par la bureaucratisation de l'enseignement et leur ravalement au rang de numéros matricules, firent grève, occupèrent les

¹¹ Sont dits intégratifs les modes d'action conformes aux normes régissant le système politique établi et qui ont pour effet immédiat de renforcer sa stabilité ; sont dits divisifs les modes d'action qui contreviennent à ces normes et ont pour effet immédiat de bouleverser l'ordre établi ; voir Léon Dion et Micheline De Sève, op. cit., p. 304.

locaux de l'administration, brûlèrent des dossiers académiques, saccagèrent du matériel, allant à Sir George Williams University jusqu'à détruire un ordinateur. Ce mouvement de protestation anarchique, qui connut son apogée en octobre 68, s'inspira largement des flambées de spontanéisme étudiant qui déclenchèrent la crise de mai 68 en France et secouèrent Berkeley comme maints autres campus américains ou européens la même année.

D'autres citoyens en colère des villages de l'arrière-pays gaspésien, que des experts de l'ODEQ (Office d'aménagement de l'Est du Québec) avaient décidé de rayer de la carte pour les relocaliser ailleurs, protestèrent et menacèrent d'avoir également recours à la violence. Ceci donna naissance aux Opérations-Dignité et au mouvement en faveur de la construction d'une usine populaire, une cartonnerie, à Cabano.

Les regroupements spontanés, souvent confondus avec les comités de citoyens des quartiers populaires des grandes villes, en diffèrent en ce qu'ils défendent la cohésion de leur milieu social traditionnel et le droit de préserver leur identité culturelle en restant dans leurs villages plus qu'une volonté de participer de façon permanente au processus de prise de décision. Les citoyens des Opérations-Dignité et de Cabano cherchent moins à se substituer aux collectivités organiques existantes qu'à forcer l'attention des autorités politiques et à obtenir satisfaction à leurs demandes. Le recours à des modes d'action divisifs est alors le dernier moyen utilisé après une série de démarches infructueuses auprès d'agences administratives ou de collectivités organiques sourdes à leurs réclamations. Et il faut dire que jusqu'ici, le blocage des routes, les marches sur la capitale provinciale, ou les ultimatums de citoyens en colère se sont avérés des moyens fort efficaces pour débloquent les rouages de la machine administrative ou forcer l'attribution de subventions gouvernementales. Le cas de la cartonnerie de Cabano est un exemple de ce type de « négociations » entre le gouvernement et une population sans force électorale ou sans moyens financiers mais qui n'hésite pas à contester la légitimité du système établi par le recours à la violence ou plus fréquemment à la menace d'utiliser la violence pour obtenir le redressement d'une situation d'injustice sociale.

Pourtant le mouvement dont nous venons de dessiner l'émérgence, l'activité de ces groupes sociaux porteurs de nouvelles exigences politi-

ques, s'il forçait épisodiquement l'attention des autorités en place ne constituait nullement leur sujet majeur d'inquiétude. C'est la question nationale et non pas la question sociale qui émerge comme un enjeu dominant pendant cette période et cette fois, non pas à la frange du système politique mais en son centre même. Assailli de demandes contradictoires, confronté à un problème chronique de chômage et pressé d'accélérer la croissance du développement de l'économie québécoise, le gouvernement de l'Union nationale de Daniel Johnson qui, contre toute attente, supplanta le gouvernement libéral aux élections de juin 1966, fut amené à son tour à privilégier le modèle de gestion bureaucratique comme instrument de direction politique. Les technocrates attaqués avec virulence par les unionistes pendant leur campagne électorale furent maintenus en poste et purent continuer de promouvoir une politique de rationalisation de l'administration à tous les niveaux et la pleine occupation par le gouvernement provincial de son champ de juridiction. La volonté du Québec de nouer des liens avec la France et les autres pays francophones et d'élaborer en quelque sorte sa propre politique internationale poserait cependant un problème particulièrement aigu, la culture comme les relations extérieures relevant du fédéral mais l'éducation relevant du provincial et le gouvernement québécois s'affirmant comme champion de la francophonie et refusant de céder l'initiative à Ottawa dans ce domaine.

La jonction de l'autonomisme provincial d'un parti conservateur jusque là opposé à toute politique d'intervention directe de l'État dans le secteur de l'entreprise privée et d'une affirmation des responsabilités de l'État en matière de contrôle et d'orientation du développement économique et social de la communauté devaient former un mélange explosif de ce point de vue, durcissant la position du Québec dans ses relations avec Ottawa. Le nationalisme et le progressisme social trouveraient à se nourrir l'un de l'autre. Le premier devait apporter au second le support symbolique qui lui manquait pour gagner l'adhésion des masses ; ce dernier lui fournirait les outils de réalisation de ses projets.

Déjà aux élections de 1966, le RIN avait obtenu 7.3% des voix. Le nouveau premier ministre, Daniel Johnson, reconnut là un potentiel de support récupérable pour son gouvernement. La visite du président de Gaulle en juillet 1967 fut organisée avec un soin extrême. Et le célèbre « Vive le Québec libre » prononcé par le général du haut du balcon de l'Hôtel de ville de Montréal à la fin de sa promenade triomphale sur le

« chemin du Roy » consacra le succès de Johnson pour reprendre l'initiative en matière de politique culturelle et passer de la défensive à l'offensive. Déplaçant le débat des difficultés économiques et sociales occasionnées par le passage brusque à la modernité, vers la promotion de la francophonie, il lui devenait loisible de se retrancher derrière l'incompréhension du gouvernement fédéral pour expliquer certains échecs de sa politique de développement. Inversant l'ordre des priorités entre le culturel et l'économique, il créa ainsi un effet de diversion. De plus, il sut utiliser avec les aspirations nationalistes comme une arme dans ses négociations avec le fédéral en faveur d'une révision de la Constitution et l'obtention d'un statut particulier pour le Québec. À prime abord, ce n'est donc pas surtout aux collectivités non organiques qu'il faut attribuer la montée du nationalisme au Québec entre 1965 et 1970 mais bien aux dirigeants politiques eux-mêmes. C'est Daniel Johnson qui lança la formule « Égalité ou Indépendance » ; il légittima de la sorte l'expression de l'aspiration à la souveraineté politique du Québec, en la cautionnant de son autorité.

Le parti libéral provincial rejeté dans l'opposition n'était pas non plus exempt des tensions amenées par des positions divergentes face à l'option à prendre au sujet de la répartition des pouvoirs entre les deux instances de gouvernement. La querelle entre l'aile nationaliste et l'aile fédéraliste du parti finit par provoquer une scission interne et la fondation par René Lévesque du MSA (Mouvement Souveraineté-Association) en 1967, devenu le Parti québécois (PQ) l'année suivante ¹². Dès 1968 donc, il existait une collectivité organique conditionnelle, un parti politique représenté au Parlement par un député, ex-ministre des Richesses naturelles dans le cabinet libéral de Jean Lesage. Cette formation politique se proposait de substituer à la Confédération canadienne actuelle un autre système, basé sur un nouveau mode d'interrelations entre le gouvernement canadien et le gouvernement d'un Québec souverain.

La mort subite de Daniel Johnson en 1968 entraîna une nouvelle transformation brusque de la situation politique. Son successeur, Jean-Jacques Bertrand, poursuivit une politique relativement agressive quant à l'affirmation de la compétence du gouvernement provincial face à Ottawa

¹² Un député libéral, François Aquin, devint le premier député « indépendantiste » à siéger en chambre dès après la visite du général de Gaulle dont son parti avait condamné la déclaration « intempestive », François Aquin se retira de la politique l'année suivante.

mais ne put conserver la confiance des « nationalistes » dans la capacité de son gouvernement de protéger leurs intérêts. Il échoua en particulier à régler le problème particulièrement explosif du statut de la langue française au Québec et contribua ainsi, directement, à accélérer la progression du Parti québécois.

À l'automne 1969, il déposait un projet de loi (le bill 63) « pour promouvoir l'usage du français au Québec »¹³. Ce bill ne prévoyait que de vagues mesures incitatives pour amener les immigrants à envoyer leurs enfants aux écoles françaises plutôt qu'aux écoles de la minorité anglophone, comme ils avaient pris l'habitude de le faire dans des proportions toujours croissantes, allant jusqu'à plus de 90 pour cent pour certains groupes ethniques. De plus, il prétendait transformer en droits ce qui, jusque là, ne constituait que des privilèges accordés à la minorité anglophone. Ce projet suscita une énorme vague de protestation parmi les étudiants, les professeurs et les intellectuels en général qui rejetaient la « protection dérisoire » d'un bill qui favorisait les transferts linguistiques vers l'anglais et non le contraire. Cependant, malgré l'ampleur de la campagne de presse menée contre ce projet et de nombreuses manifestations, dont l'une rassembla plus de 35,000 personnes en face du Parlement de Québec, l'Assemblée nationale sauf cinq députés, constituant ce qui fut appelé « l'opposition circonstancielle » refusa de céder aux pressions populaires. C'est alors que les manifestants et les protestataires indignés commencèrent à soutenir qu'en pareilles circonstances la « véritable » légitimité politique se trouvait sur la place publique et non au parlement et que les députés « trahissaient la nation » en refusant de protéger son patrimoine. Bien qu'élus démocratiquement, ils ne « représentaient » plus la volonté du peuple « réel ». Le projet de loi fut finalement adopté sous une forme légèrement amendée¹⁴, ce qui acheva de convaincre une fraction considérable des opposants extra-parlementaires de l'inutilité de s'adresser aux agences de contrôle politique institutionnalisées pour défendre (des intérêts de la majorité francophone ». C'est ainsi que le *Front du Québec français*, qui avait débuté comme un rassemblement non organique conditionnel temporaire, fut amené par la force des choses (c'est-à-dire par la volonté du gouvernement et des députés) à s'organiser sur

¹³ Un bill de même nature avait été déposé l'année précédente mais avait dû être retiré par suite des débats qu'il avait provoqués en commission parlementaire et de l'hostilité de l'opinion publique.

¹⁴ *Loi pour promouvoir la langue française au Québec*, L.Q., 1969, ch. 9.

des bases permanentes et donna naissance au *Mouvement Québec Français*, dont certaines sections montréalaises ne sont pas sans abriter des tendances plus radicales et peuvent même être classées comme non organiques inconditionnelles.

Bref, à la fin des années soixante, se dessinaient deux tendances à l'intérieur du mouvement progressiste en voie de formation. D'une part, émergeait une tendance « socialisante »¹⁵, nettement réformiste, appuyée en majeure partie sur des collectivités non organiques conditionnelles, artisanes de l'utilisation de modes d'action surtout intégratifs. D'autre part, se développait une tendance « nationaliste » partagée entre des éléments organiques conditionnels (rassemblés autour du Parti québécois ou constituant une aile minoritaire à l'intérieur des autres partis politiques et de maintes collectivités organiques inconditionnelles) et une fraction plus radicale composée d'éléments non organiques inconditionnels, partisane de l'utilisation de modes d'action divisifs et prévoyant, au besoin, le recours au terrorisme pour renverser le rapport de forces entre francophones et anglophones québécois au profit de la « majorité » francophone.

3. 1970-1973 : la crise d'octobre et le réalignement des éléments progressistes

[Retour à la table des matières](#)

Octobre 70 ne saurait s'apprécier pleinement sans un retour sur les élections générales provinciales d'avril 70 où le Parti québécois, qui aurait dû, selon des critères de représentativité, composer l'opposition officielle avec 23.7% des voix, n'obtint que sept sièges sur cent huit. Une carte électorale désavantageuse, un mode de scrutin uninominal à un tour et une distribution non-uniforme des voix indépendantistes à travers la Province plutôt que la concentration de ses gains dans quelques comtés

¹⁵ Ce néologisme fut forgé pour éviter aux promoteurs de mesures favorisant l'amélioration du statut des classes les plus défavorisées dans la société d'être forcés de s'étiqueter comme sociaux-démocrates, socialistes ou marxistes-léninistes.

expliquaient cet écart démesuré. Ce décalage n'en fut pas moins ressenti comme une injustice criante spécialement par les jeunes militants bénévoles qui, forts de leur enthousiasme et peu rompus aux manœuvres des organisateurs des vieux partis, avaient cru la victoire proche ¹⁶. La désillusion fut amère et accrut le nombre des sympathisants du Front de libération du Québec (F.L.Q.) lesquels fondèrent leur démonstration à l'appui de l'utilisation de la violence la « leçon » de cet échec de la tendance électoraliste du mouvement nationaliste. Témoin ce passage du manifeste F.L.Q. publié pendant la crise d'octobre :

Nous avons cru un moment qu'il valait la peine de canaliser nos énergies, nos impatiences, comme le dit si bien René Lévesque, dans le Parti québécois, mais la victoire libérale montre bien que ce qu'on appelle démocratie au Québec n'est en fait et depuis toujours que la « democracy » des riches ¹⁷.

L'enlèvement du diplomate britannique James Cross le 5 octobre par la cellule « Libération » suivi de l'enlèvement et de l'assassinat dans des circonstances demeurées obscures du ministre Pierre Laporte, avaient pour but, selon leurs responsables, de dévoiler la faiblesse du régime et de dresser le « peuple québécois » contre ses « oppresseurs ». De fait, le texte du manifeste, dont la lecture sur les ondes de Radio-Canada fut l'une des seules exigences auxquelles obtempéra le gouvernement canadien pour des « motifs humanitaires évidents », reçut un accueil sympathique du public. Certes, tous ou presque désapprouvaient les méthodes employées par les terroristes mais, ne prenant pas vraiment leurs menaces au sérieux, plusieurs ne pouvaient s'empêcher de reconnaître la justesse de leurs critiques sociales. Leurs dénonciations d'injustices sociales concrètes et le ton direct du manifeste contrastaient singulièrement avec les analyses globalistes et hautement intellectuelles auxquelles la « gauche extrémiste » avait habitué les lecteurs de Parti pris et autres revues québécoises de gauche :

¹⁶ Le « coup de la Brinks » reste l'exemple classique des tactiques démagogiques employées pour effrayer l'électorat et discréditer le P.Q. par le chantage à la fuite des capitaux étrangers. Quelques jours avant l'élection, une caravane de voitures blindées quittèrent ostensiblement Montréal pour transférer en Ontario les « valeurs menacées par la montée du séparatisme ». La « piastre de l'indépendance » fut une autre trouvaille de cette campagne...

¹⁷ Selon le texte du manifeste reproduit dans *le Devoir* du 13 octobre 1970.

Oui, écrivaient les auteurs du manifeste, il y en a des raisons pour que vous, M. Tremblay de la rue Panet, et vous, M. Cloutier qui travaillez dans la construction à St-Jérôme, vous ne puissiez vous payer des « vaisseaux d'or » avec de la belle zizique et tout le fling flang comme l'a fait Drapeau l'aristocrate, celui qui se préoccupe tellement des taudis qu'il a fait placer des panneaux de couleurs devant ceux-ci pour ne pas que les riches touristes voient notre misère.

Le texte s'achevait sur un appel à la grève et à la mobilisation générale des travailleurs à la lutte armée :

Faites vous-mêmes votre révolution dans vos quartiers, dans vos milieux de travail. (...) Il nous faut lutter, non plus un à un mais en s'unissant, jusqu'à la victoire avec tous les moyens que l'on possède comme l'ont fait les Patriotes de 1837-1838...

Mais si les objectifs d'égalité individuelle et collective et de justice sociale prônés par le F.L.Q. rencontraient les préoccupations des éléments les plus progressistes de la société et si la violence de leur langage concordait avec l'analyse de la situation proposée par les comités d'action politique et la majorité des groupes populaires, cela ne signifiait pas pour autant qu'il existât des liens organisationnels et des relations immédiates entre les uns et les autres. Les autorités politiques réagirent pourtant comme s'il en était ainsi et n'hésitèrent pas à confondre dans un même amalgame le Parti québécois, le FRAP, les comités d'action politique, les comités de citoyens et même les animateurs sociaux à l'emploi de l'ODEQ (Office de développement de l'Est du Québec) ou d'autres agences gouvernementales ou paragouvernementales¹⁸. Constatant un « état d'insurrection appréhendée » le gouvernement canadien ressuscita la « Loi des mesures de guerre »¹⁹ pour l'appliquer à la seule province de Québec ; l'armée fut appelée à protéger les édifices publics et la police fit irruption aux petites heures du matin pour arrêter, chez eux, sans mandat, des gens hébétés et dont la seule expérience de semblable situation se limitait à la lecture de récits datant de la seconde guerre mondiale. Alors qu'une vingtaine de terroristes au plus étaient impliqués, à Montréal, dans

¹⁸ La campagne municipale du maire Drapeau battait alors son plein et secondé en ceci par des dénonciations non équivoques de ministres fédéraux francophones, il dénonça ses adversaires du FRAP comme des membres déguisés du F.L.Q. Plusieurs des candidats du nouveau parti municipal furent d'ailleurs arrêtés et détenus sous la « Loi des mesures de guerre ».

¹⁹ *Loi ayant pour objet de conférer certains pouvoirs au gouverneur en conseil dans le cas de guerre, d'invasion ou d'insurrection*, S.R.C. 1970, ch. W-2.

l'enlèvement et la séquestration de MM. Cross et Laporte, une vague de perquisitions sans précédent et près de cinq cent arrestations frappèrent les milieux de gauche dans toute la province.

Le choc fut brutal et, d'une certaine façon, salutaire pour la gauche québécoise naissante, lui indiquant la voie du « réalisme politique ». Le langage et l'action se rejoignaient soudain, la répression s'incarnait dans la vision de ces soldats et de ces policiers qui quadrillaient les rues de Montréal et de Québec, fouillaient les voitures à l'entrée et à la sortie du pont d'une petite ville comme Rimouski, ou faisaient irruption dans les résidences privées, lisaient à voix haute les « lettres d'amour » ou pillaient les bibliothèques des « communistes »... La peur et la réaction de culpabilité collective provoquées par l'assassinat de celui que le premier ministre qualifiait d'homme politique typiquement québécois et combien dévoué au progrès de sa communauté » amenèrent d'abord la désorganisation des forces progressistes et un « backlash » des forces conservatrices ²⁰. Le FRAP, en particulier, connut un échec retentissant, le maire Jean Drapeau recueillant plus de 90% des voix exprimées lors des élections municipales de Montréal et son Parti civique remportant la quasi-totalité des sièges ²¹.

Du point de vue des forces de l'ordre, les événements d'octobre éclaircissent les rangs de la « gauche », démobilisant ses effectifs et lui faisant perdre, dans l'immédiat, nombre de ses sympathisants éventuels. La répression fut efficace, illustrant clairement l'inutilité, dans le contexte politique du Québec, du recours à la violence et étranglant, provisoirement du moins, le F.L.Q. Cependant, l'absence de discernement d'une action répressive qui frappa aussi bien les partisans de mesures politiques réformistes que la fraction proprement extrémiste du mouvement indépendantiste eut d'autres conséquences plus menaçantes à long terme pour le système comme pour le régime établi. D'une part, elle souleva en une même opposition au gouvernement Bourassa la majorité des militants de

²⁰ Extrait du texte de la déclaration du premier ministre Robert Bourassa, *Le Devoir*, 13 octobre 1970. Trois ans plus tard, le ministre de la Justice, Jérôme Choquette, devait révéler en réponse à une question du député péquiste Robert Burns, qu'au moment de faire cette déclaration, le premier ministre était informé par des rapports de police des forts soupçons de collusion avec la pègre qui pesaient sur Pierre Laporte, en rapport avec l'alimentation de la caisse électorale du Parti libéral et l'organisation de la campagne d'avril 70.

²¹ Deux sièges sur cinquante-deux allèrent à des échevins indépendants. Aucun candidat du FRAP ne fut élu.

tendance « socialisante » et de tendance « nationaliste » ; attaquant l'ensemble des progressistes, automatiquement soupçonnés de sympathies « felquistes », et délaissant d'inquiéter les milieux nationalistes de droite, les autorités politiques elles-mêmes forcèrent les promoteurs de la question sociale à se reconnaître solidaires du Parti québécois ²². D'autre part, elle amena maintes collectivités non organiques ou organiques conditionnelles ainsi renseignées sur les chances de succès de l'option sociale réformiste à repenser leur stratégie en fonction de l'élaboration d'une véritable formule politique de remplacement.

Depuis la crise d'octobre, la polarisation des forces sociales n'a cessé de s'affirmer. Dans la phase précédente, le néo-nationalisme en particulier caractérisait une attitude plus diffuse, répandue dans l'ensemble des collectivités aussi bien organiques que non organiques. Mais depuis 1971, une seule collectivité organique conditionnelle, le Parti québécois, assume l'option indépendantiste. L'Union nationale qui, sous Daniel Johnson, *l'envisageait comme* mesure de dernier recours, la rejette maintenant. Le Parti québécois ne canalise pas pour autant tous les votes des indépendantistes puisqu'il joint à cette option le choix d'un programme de tendance social-démocrate. Ce second axe de polarisation suffit à lui aliéner le support des nationalistes les plus conservateurs mais l'identifie comme la formation la plus à gauche sur l'échiquier politique actuel. C'est ainsi que ce parti incarne maintenant non seulement l'option indépendantiste mais également l'option progressiste et qu'en absence d'un « parti des travailleurs », cela lui a permis de se rallier l'appui, au moins tactique, des groupes populaires les plus radicaux.

Pour une minorité de socialistes, comme Robert Burns, député péquiste, il ne s'agit là d'ailleurs que « de faire un « boutte » de chemin avec le P.Q. » ²³ dans l'espoir d'amener ensuite le parti à radicaliser son option et à privilégier les intérêts de classe des salariés québécois. Cependant, pour le moment du moins, la polarisation ne joue pas entre marxistes-

²² L'un des principaux défenseurs du F.L.Q., Pierre Vallières, écrivait fin décembre 71 : « Une division au plan politique entre un parti prétendant « coiffer » ce « front » dit social et le Parti québécois qu'on a trop tendance à réduire à un « front » purement « national » ou nationaliste, constituerait en réalité une division à l'intérieur d'une même lutte de masse, compromettrait les chances de succès de cette lutte et *renforcerait en* définitive le régime en place. » *Le Devoir*, 13 décembre 1971.

²³ *Québec-Press*, 14 octobre 1973.

léninistes et sociaux-démocrates mais bien entre des éléments plus nationalistes et des éléments plus « socialisants » et les porte-parole de l'une et de l'autre aile du parti proviennent dans leur quasi-totalité de la classe moyenne supérieure : fonctionnaires, écrivains et artistes, enseignants ou membres des professions libérales.

Toutefois la politisation croissante des principales centrales syndicales ouvrières risque d'introduire un élément nouveau dans le décor politique d'ici quelques années. En effet, des conflits violents ont opposé le mouvement ouvrier et les autorités politiques depuis deux ans. Le 29 octobre 1971, une manifestation populaire organisée pour protester contre le lock-out de La Presse (« Le principal quotidien français d'Amérique ») se terminait par une répression sauvage, la police de Montréal chargeant une foule de 10,000 personnes coincée dans un entonnoir. En mai 72, la grève légale des 210,000 employés des services publics et parapublics dite du Front commun, puisqu'elle impliquait des syndiqués des trois centrales ouvrières, s'acheva sur une loi de l'Assemblée nationale après l'émission de plusieurs injonctions que ne respectèrent pas les grévistes²⁴. Ce bris de la légalité valut aux trois leaders des centrales d'être emprisonnés en même temps que plusieurs permanents syndicaux et de fortes amendes furent prononcées contre les militants qui avaient refusé de se soumettre aux injonctions des tribunaux. Par suite de la dureté et du caractère contestataire de ce conflit, le mouvement ouvrier s'est aliéné maints citoyens respectueux des lois ou choqués de la suppression des services essentiels en particulier dans les hôpitaux pendant la grève. La division sur le choix des méthodes et l'orientation politique de ces conflits du travail a même entraîné une scission à l'intérieur de la Confédération des syndicats nationaux (C.S.N.) et la création d'une nouvelle centrale, la Centrale des syndicats démocratiques (C.S.D.), fidèle à la conception traditionnelle du syndicalisme d'affaires.

Les principales centrales ouvrières n'en ont pas moins poursuivi leur démarche vers un « syndicalisme de combat » et il est déjà loisible de distinguer l'amorce d'une prise de conscience de classe à l'intérieur des rangs de la Centrale de l'enseignement du Québec (C.E.Q.) et de la Fédération des travailleurs du Québec (F.T.Q.) comme de la Confédération

²⁴ *Loi assurant la reprise des services dans le secteur public*, L.Q. 1972, ch. 7 et *Loi modifiant la Loi assurant la reprise des services dans le secteur public*, L.Q. 1972, ch. 8.

des syndicats nationaux (C.S.N.), la centrale la Plus combative. Jusqu'à présent, ces collectivités sont demeurées organiques. Elles n'ont pas encore développé de modalités d'action susceptibles de traduire leur nouvelle analyse idéologique de la situation en interventions politiques efficaces. Mais l'hostilité du pouvoir établi à leur endroit les a poussées d'une acceptation inconditionnelle du régime actuel à une attitude plus mitigée, indubitablement conditionnelle. Traditionnellement, ces unions de travailleurs bornaient leurs revendications politiques aux seuls aspects touchant leur secteur d'activités immédiat; leur intérêt pour la politique est maintenant devenu global et elles se déclarent en attente d'une formule alternative de gouvernement.

Mais c'est au niveau des groupes populaires, particulièrement dans la région montréalaise, que la crise d'octobre a soulevé les remous les plus significatifs du point de vue de la formation d'un mouvement proprement révolutionnaire. Car elle a discrédité du même coup les terroristes et les réformistes. D'un côté, l'hostilité de l'opinion publique a clairement démontré que les felquistes atteignaient une fin contraire à celle qu'ils se proposaient d'atteindre et que, dans les circonstances actuelles, toute manifestation de terrorisme ne pouvait plus être le fait que d'illuminés ou, plus probablement, résulter d'une provocation policière. De l'autre, l'échec du FRAP a marqué pour plusieurs la fermeture de la voie réformiste comme modalité de changement des institutions sociales et politiques.

Par suite de cette réévaluation, les collectivités non organiques conditionnelles sont devenues inconditionnelles et ont développé une nouvelle stratégie d'action visant à long terme la création d'un parti de gauche prolétarien. Renonçant à constituer immédiatement ce parti de masse, les militants des comités d'action politique et des groupes les plus progressistes ont décidé de s'implanter dans les usines, en milieux de travail ou dans les organisations de quartier, pour créer les bases de « l'organisation politique des travailleurs ». Ils ont assumé systématiquement la mise sur pied de services collectifs comme la formation d'avocats populaires, l'ouverture de garderies ou de comptoirs alimentaires et se sont donné pour but de transformer les luttes défensives des assistés sociaux ou des citoyens les plus démunis en luttes politiques visant à dénoncer le régime et à préparer la constitution d'une « organisation politique autonome des travailleurs ». Si numériquement insignifiantes et fragmentaires qu'elles

soient, ces collectivités non organiques inconditionnelles forment maintenant l'embryon d'un mouvement socialiste marxiste. Premièrement, elles utilisent un même cadre d'analyse idéologique de la situation, celui fourni par l'application de la théorie marxiste-léniniste à l'étude des problèmes sociaux-politiques. Deuxièmement, elles réalisent la jonction des « petits-bourgeois progressistes », animateurs sociaux, intellectuels ou permanents ouvriers autrefois isolés et de représentants des milieux défavorisés au sein des mêmes organisations. Troisièmement, même si elles respectent les formes de la légalité, ce qui les place relativement à l'abri des poursuites policières, leur interprétation débouche sur une praxis : elles se sont engagés dans un projet concret d'élaboration d'une société obéissant à d'autres valeurs, d'inspiration socialiste. Enfin, elles comptent des appuis non négligeables au sein d'un bon nombre de syndicats locaux de travailleurs et reçoivent un accueil sympathique auprès des centrales elles-mêmes. Cependant, jusqu'à présent, elles n'ont pas réussi à surmonter la méfiance des ouvriers envers les « communistes », recrutent dans le lumpen-prolétariat et les classes moyennes intermédiaires plus que dans le prolétariat au sens propre et ne sont pas exemptes des difficultés posées par une direction trop exclusivement petite-bourgeoise et la tentation omniprésente du gauchisme, cette « maladie infantile du communisme » pour reprendre l'expression fameuse de Lénine.

Cette tendance proprement révolutionnaire, ce début de polarisation au sein même de la gauche naissante, ne constitue donc pas pour le moment une force politique considérable. Par contre, la tendance social-démocrate qui a recueilli 30% des suffrages aux élections du 29 octobre 1973 est en progression constante ²⁵. Le Parti québécois, par sa prudence et même ses réticences à épouser la cause du mouvement ouvrier pour l'instant jugé trop radical, est parvenu à se dissocier des tendances qualifiées d'extrémistes et s'affiche nettement comme le parti de la classe moyenne et, des « petits-bourgeois progressistes ». Prenant la relève de la révolution tranquille, il propose « l'indépendance tranquille » comme instrument de rationalisation du développement économique et social de la communauté québécoise et apparaît ainsi comme une formation de centre-gauche dont la crédibilité s'appuie sur la qualité de l'équipe politique qu'il aligne, composée d'anciens hauts fonctionnaires du gouvernement ou d'ex-députés transfuges de l'Union nationale ou du Parti libéral. De

²⁵ Ceci représente un gain de 7% des voix par rapport aux élections d'octobre 1970.

plus en plus d'intellectuels se rallient à sa cause ; les prises de position officielles en sa faveur lors de la dernière campagne électorale de revues aussi prestigieuses que *Relations* et *Maintenant* l'ont manifesté clairement ²⁶.

Ainsi, trois ans à peine après la crise d'octobre, l'option souverainiste s'affirme comme une alternative viable, mais sa proximité même a effrayé la majorité de l'électorat aux dernières élections. La clarté des options en présence a provoqué l'abandon des tiers partis et, satisfaits d'une administration gouvernementale efficace' les électeurs ont voté massivement en faveur du parti gouvernemental. Avec un mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour, cette réaction s'est traduite par un véritable raz-de-marée libéral. Le parti de M. Bourassa, avec 54% des voix, a remporté la quasi-totalité des sièges, soit cent deux sur cent dix ²⁷. L'ampleur même de cette victoire la rend gênante puisqu'elle fausse les mécanismes de représentation dans un régime qui se veut démocratique. L'opposition se réduit à six députés péquistes et deux députés créditistes, ces derniers ne bénéficiant même plus du statut de représentants d'un parti d'opposition reconnu. Les conséquences de ce déséquilibre risquent fort d'encourager l'expression de formes d'opposition extra-parlementaires et de durcir les affrontements entre un gouvernement conscient de s'appuyer sur la majorité absolue des électeurs et des protestataires frustrés de canaux réguliers d'expression de leurs réclamations.. Ce climat ne peut que favoriser l'émérgence de mouvements populaires regroupant des citoyens actifs et politisés mais incapables de défendre victorieusement leurs positions à l'Assemblée nationale.

Certes la dernière victoire du Parti libéral du Québec a été écrasante, mais elle repose sur des bases fragiles puisque nous nous retrouvons, du moins jusqu'à la prochaine élection, en système bi-partiste et, qu'en pareil cas, le retour du balancier est toujours à craindre pour le parti au pouvoir. Il est permis de penser que toute baisse de popularité du gouvernement actuel se traduira par des gains correspondants pour l'opposition offi-

²⁶ Voir le no 129 d'octobre 1973 de *Maintenant* et le no 386 d'octobre 1973 de *Relations*.

²⁷ L'Union nationale a été effacée de la carte, n'obtenant que 5% des voix et perdant les dix-sept sièges qu'elle détenait avant l'élection. Le Parti créditiste de même, contrairement à la percée attendue, n'a pu faire élire que deux députés avec 11% des voix.

cielle ²⁸. Le renversement du parti au pouvoir n'en impliquerait pas moins l'adhésion à un système politique de remplacement. Dans ces conditions, la victoire du Parti québécois ne serait pas le résultat d'une flambée de nationalisme appuyée sur une analyse émotive du statut de minoritaires des francophones au sein de la confédération canadienne mais proviendrait plus d'une évaluation positive de son programme, dictée par des préoccupations aussi bien culturelles qu'économiques ou sociales. C'est pour améliorer leurs conditions de vie et accroître la maîtrise de leur système politique sur leur évolution économique que les Québécois choisiraient éventuellement de se rallier en majorité au Parti québécois ²⁹.

Paradoxalement, l'indépendance aura des chances accrues de se réaliser si la question sociale déplace la question nationale dans l'ordre des priorités de l'électorat ³⁰. Elle se produirait alors comme une condition préalable au changement du régime ou comme le corollaire de la prise du pouvoir par le parti politique qui véhicule présentement les tendances progressistes à l'intérieur de la communauté et s'avère également être celui qui prône un nouveau mode d'association avec le Canada. Advenant l'élection du P.Q. et l'achoppement de ses négociations avec le gouvernement canadien au sujet du réaménagement des rapports entre les deux paliers de gouvernement, l'indépendance politique s'imposerait comme l'unique voie encore offerte pour transformer le système actuel et la condition première d'un changement plus radical du régime lui-même.

²⁸ Après le « fédéralisme rentable », le gouvernement Bourassa poursuit maintenant « l'indépendance culturelle », une formule bizarre qui a de quoi laisser les observateurs perplexes sur ses chances d'avenir.

²⁹ Dans son *Premier budget d'un Québec indépendant*, Montréal, Parti Québécois 1973, p. 50, le P.Q. présente l'indépendance comme une mesure destinée à favoriser le développement économique du Québec : « Si nous voulons vraiment nous développer plus rapidement, nous devons prendre les moyens pour rapatrier les pouvoirs qui nous échappent. Ce n'est que lorsque ces pouvoirs seront concentrés à Québec que nous pourrions penser à poursuivre le genre de politique décroissance économique qui est esquissée dans le présent budget ». C'est sur ce terrain que se discute l'indépendance beaucoup plus que sur le plan symbolique de la dignité ou de la fierté nationales.

³⁰ Dans *La prochaine révolution*, Montréal, Leméac, 1973, Léon Dion a soulevé une autre hypothèse quant aux possibilités pour le Québec d'accéder à son indépendance et qu'on ne peut écarter du revers de la main. Nous croyons plausible qu'advenant une crise grave dans les relations fédérales-provinciales sur des questions jugées essentielles, un parti au pouvoir, devenu las de se heurter à un mur d'incompréhension face au gouvernement fédéral et aux autres provinces, annonce son intention de séparer le Québec du reste du pays, déclenche des élections sur cette question et soit reporté au pouvoir par l'électorat. En 1967-68, à la suite de la visite du Président de Gaulle au Québec, le premier ministre Daniel Johnson avait pour un temps songé à prendre pareille décision.

Lectures recommandées

[Retour à la table des matières](#)

Léon Dion, « La prochaine révolution », dans *La prochaine révolution*, Montréal, Leméac, 1974, pp. 320-356. [Texte bientôt disponible dans Les Classiques des sciences sociales. JMT.]

Jacques Grand'maison, *Le privé et le public*, Montréal, H.M.H., 1975. [Texte bientôt disponible dans Les Classiques des sciences sociales. JMT.]

_____, *Stratégies sociales et nouvelles idéologies*, Montréal, H.M.H., 1970. [Texte bientôt disponible dans Les Classiques des sciences sociales. JMT.]

_____, *Vers un nouveau pouvoir*, Montréal, H.M.H., 1969. [Texte bientôt disponible dans Les Classiques des sciences sociales. JMT.]

Marcel Rioux, *et al.*, *Aliénation dans la vie quotidienne des Montréalais*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1973, 2 vol.

Guy Rocher, « Un nouveau réservoir de contestation », dans Claude Ryan (éditeur), *Le Québec qui se fait*, Montréal, H.M.H., 1971, pp. 41-49. [Texte bientôt disponible dans Les Classiques des sciences sociales. JMT.]